

Travail en hauteur

Format :

Présentiel

Durée :

1 jour / 7 h

Référence :

SEC-TRA-1126

Type de formation :

Formation qualifiante

Public :

Toute personne étant appelée à travailler de manière permanente ou occasionnel en hauteur et présentant les aptitudes médicales requises.

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour travailler en sécurité, en hauteur.

Avoir un esprit et une démarche de prévention avant, pendant et après le chantier

Evaluer le danger et définir un mode opératoire pour l'élaboration et la mise en place des matériels de sécurité.

Identifier et choisir le matériel en adéquation avec l'environnement de travail, l'adapter, le régler, et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.

Pré-requis :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.

Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.

Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.

Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:

Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques et pédagogiques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

La responsabilité de l'employeur et du salarié
Statistique sur les accidents de travail
Les facteurs de chute de hauteur
Les accidents dus aux chutes de hauteur
Choix des EPI en fonction des risques
Principe de l'élingage et de la manutention

2. LEGISLATION ET REGLEMENTATION

Le code du travail (art. L230-2, R .233-45 et R. 235-3-2 ; art L4121-1à5 et L4122)
Le décret 2004-924 du 01 septembre 2004
Les directives européennes 2001/45/CE et 2009/104/CE
Les recommandations R.430 et R. 431

3. LES PROTECTIONS COLLECTIVES

Repérage des situations dangereuses
Les mesures de protection collective à prévoir (protection périphérique, sous face, échafaudage...)
Condition d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages et réglementation associée

4. LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Analyse de la situation et de l'environnement de travail
Les composantes d'un système d'arrêt de chute : le harnais, le système de liaison (longe, antichute mobile, antichute a rappel automatique, l'absorbeur d'énergie)
Les points d'ancrages, les connecteurs

5. RAPPEL SUR L'HYGIENE ET LA SECURITE SUR CHANTIER

Les EPI : chaussures de sécurité, casque, gants, lunette, protections auditive, vêtements de protection
La base vie
Usage des stupéfiants et alcoolisme

6. MISE EN SITUATION

Départ de l'entrepôt (vérification du chargement et des EPI)
Arrivée sur le lieu de travail : étude et mise en place des dispositifs de sécurité (cordage, ligne de vie, sécurité collective...)
Utilisation des EPI (harnais)
Réception des travaux: levée du dispositif

Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 23/06/2021